

BCCA

CERTIFICAT BENOR

délivré sur base des dispositions du Règlement d'Application pour la certification BENOR
de sous-couches sous forme de membrane à base de liant bitumineux, TRA BB 311,
à la société

Soprema N.V.

Bouwelven 5 , BE - 2280 Grobbendonk,

pour la fabrication de produits avec la désignation suivante

**sous-couches sous forme de membrane à base de liant bitumineux
(bitume élastomère)**

fabriqués dans l'unité de production

Soprema N.V.

Bouwelven 5 , BE - 2280 Grobbendonk,

en conformité avec les

PTV-46-002

Par la délivrance de ce certificat, BCCA déclare que, sur base de (I) l'examen initial des caractéristiques des produits sur base d'essais ; (II) l'évaluation initiale et l'acceptation de l'assurance qualité dans la production ; (III) le contrôle externe régulier de la mise en œuvre des processus d'assurance qualité et des schémas de contrôle convenus ; (IV) des essais de contrôle réguliers dans un laboratoire externe agréé, une confiance suffisante peut être accordée aux mesures prises par le titulaire du certificat pour garantir la conformité avec les prescriptions.

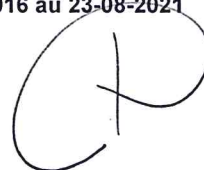
Le catalogue des produits BENOR (version 04 du 24 août 2016) fournit les données relatives au produit certifié. Ce document constitue une annexe au certificat et est authentifié par BCCA.

Sur base de l'attribution et du maintien du certificat, BCCA octroie au titulaire du certificat le droit d'utiliser la marque BENOR. La preuve de la livraison d'un produit sous la marque BENOR est fournie par une identification appropriée sur le produit ou, si cela s'avère impossible, sur l'emballage. L'utilisation de la marque BENOR ne dispense en aucun cas le titulaire du certificat de ses responsabilités relatives au produit livré.

La validité de ce certificat peut être vérifiée sur le site web www.bcca.be.

N° certificat BB-311-300-0004-01 | Valable du 24-08-2016 au 23-08-2021

d1 Délivré à Bruxelles, le 24 août 2016.



ir. B. De Blaere,
Directeur Général

La marque BENOR est une marque collective déposée, propriété du Bureau de Normalisation (NBN). La certification BENOR est un système volontaire élaboré sur base d'un consensus entre parties prenantes et est une réponse à la demande de l'utilisateur d'avoir suffisamment d'assurance en ce qui concerne les aspects se rapportant p.ex. à la qualité, à la sécurité publique, à l'aptitude à l'emploi, à la santé et aux intérêts des utilisateurs finaux.

Annexe au certificat BENOR
BB-311-300-0004-01

Catalogue des Produits

Version 04 du 24 août 2016

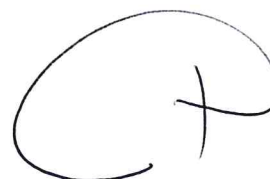
Nom	Description *	Liant	Armature
SOPRAGLASS SBS V3	V3 – SBS	Bitume élastomère	Voile de verre
SOPRAGLASS SBS V4	V4 – SBS		Voile de verre
SOPRAROCK SBS P3	P3 – SBS		Polyester
SOPRAROCK SBS P4	P4 – SBS		Polyester
VENTIGLASS SBS 3	sous-couche de répartition de vapeur - SBS		Voile de verre
VENTIROCK SBS 3	sous-couche de répartition de vapeur - SBS		Polyester
SOPRASTICK VENTI	Sous-couche autocollante - SBS		Polyester

* La terminologie correspond à celle reprise dans les Prescriptions Techniques PTV-46-002.

Cette annexe est valable tant que le certificat BENOR est valable.

Délivrée à Bruxelles, le 24 août 2016.

dt



ir. B. De Blaere,
Directeur Général

La marque BENOR est une marque collective déposée, propriété du Bureau de Normalisation (NBN). La certification BENOR est un système volontaire élaboré sur base d'un consensus entre parties prenantes et est une réponse à la demande de l'utilisateur d'avoir suffisamment d'assurance en ce qui concerne les aspects se rapportant p.ex. à la qualité, à la sécurité publique, à l'aptitude à l'emploi, à la santé et aux intérêts des utilisateurs finaux.